

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

8388627

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 22/12/2022

Retour Préfecture : 22/12/2022



Programme d'activité de l'Agence d'urbanisme



ANNÉE 2022

VERSION DU 24/06/2022



Agence d'Urbanisme de l'aire
métropolitaine **lyonnaise**



© Atypick Dgn - Pexels



Sommaire

Les trois axes forts qui structurent et donnent sens au programme d'activité 2022	4
Stratégies métropolitaines & sobriété foncière	6
Cohésions territoriales	10
Planification réglementaire & action foncière	14
Fabrique urbaine & urbanisme opérationnel	18
Accompagnement des politiques des transitions environnementales & résilience territoriale	22
Accompagnement des politiques de l'habitat et du logement	28
Accompagnement des politiques de l'économie, de l'emploi et de l'insertion	32
Accompagnement des politiques de mobilité & réseaux et infrastructures	36
Accompagnement des politiques des solidarités, de la santé, de l'éducation, du sport et de la culture	40
Outils communs d'observation & déclinaisons territoriales	44
Partages de connaissances & d'expériences	48
Implications dans les réseaux & démarches exploratoires	52
Ouvertures à l'Europe et au Monde	56



Les trois axes forts qui structurent et donnent sens au programme d'activité 2022

Un déploiement Territorial

Le programme de travail permet de consolider l'assise territoriale de l'Agence afin d'être plus que jamais « l'Agence des territoires de l'aire métropolitaine lyonnaise ». Pour ce faire, l'Agence accompagne la Métropole de Lyon et les acteurs de l'agglomération (Sepal, Sytral) engagés dans leur projet d'aménagement, le questionnement de leurs modèles de développement, de leurs équilibres et priorités. L'Agence doit également renforcer ses collaborations avec les territoires voisins à travers une présence affirmée. Son accompagnement doit ainsi se conforter auprès des intercommunalités et de certaines communes, notamment au sein du Département du Rhône, auprès des agglomérations de Nord-Isère et des territoires de l'Ain. Le programme de travail développe ainsi des missions auprès des villes-centres et des agglomérations moyennes de l'aire métropolitaine (Action Cœur de Ville et Petites villes de demain).

Pour un accompagnement des Transitions

Le programme de travail permet de conforter le rôle d'ingénierie pluridisciplinaire. Il doit permettre à l'Agence de rester un outil innovant en mettant en synergie les échelles, les problématiques, les défis dans un processus de décloisonnement des thématiques et de renouvellement à la fois des méthodes et des connaissances. Il permet de repenser le fonctionnement de l'aire métropolitaine lyonnaise au regard

d'enjeux diversifiés (mobilité, environnement, énergie, climat, alimentation, numérique...) et d'accompagner la transformation des territoires au travers de multiples « transitions ». Les ressources (eau, air, foncier, énergie, alimentation, biodiversité, paysage...) s'imposent comme des biens communs et des facteurs de résilience des territoires. Il est notamment proposé d'aborder la question foncière sous l'angle de la sobriété en mettant en place un dispositif élargi (partenaires et entrées thématiques) en valorisant les ressources et données de l'Agence tout en s'appuyant sur les compétences d'autres acteurs. La mobilité bas carbone doit être pensée de manière multiscale (du grand territoire au quartier en passant par la commune). Une offre économique repensée, coopérative et inclusive (industrie, commerce, tertiaire) doit être intégrée dans les territoires en dialogue avec les politiques publiques locales. La prise en compte des attentes des habitants (santé, bien-être, qualité de vie, logement, équipements et services) doit être renforcée au travers de projets privilégiant la cohésion entre tous (générations, genres, milieux...) et l'inclusion (territoriale, sociale, résidentielle, économique).

Avec un rôle de Tiers de confiance

La vocation de l'Agence est de mettre en partage l'ensemble de ses connaissances, de fédérer un socle transversal de savoirs et de représentations afin d'alimenter les réflexions des acteurs locaux. Le programme de travail doit être l'occasion de partager une intelligence rela-



BIT

tionnelle avec l'ensemble de nos partenaires. Ce programme permet de renforcer le rôle de tiers de confiance de l'Agence qui se conçoit comme un lieu neutre de coopération territoriale.

Pour relever ces défis, il convient de renouveler nos angles d'approche, nos méthodes, nos connaissances. Les méthodes de construction des projets et d'animation du dialogue entre les acteurs doivent être repensées. Il convient d'identifier les synergies avec les autres outils de l'ingénierie publique (dont A2 et Urba4) et de favoriser les mutualisations possibles auprès de chacun (professionnels et universitaires). Un axe fort de valorisation des missions et études doit être développé par un processus de communication maîtrisé et planifié (information régulière, diffusion des travaux, rencontres et séminaires...).

2022, un programme d'activité réorganisé

Le programme de travail 2022 a été réorganisé pour lui donner une plus grande visibilité et permettre une mise en cohérence nécessaire. L'enjeu est double : en externe, il s'agit de faire en sorte que chaque partenaire se repère mieux dans la structuration du programme de travail et puisse retrouver facilement les lignes d'études qui l'intéressent ; en interne il s'agit de mieux répartir les responsabilités de suivi de projet afin de clarifier et d'améliorer le rôle de chacun. Les compétences sont ainsi mieux déployées permettant un suivi optimisé.

C'est pourquoi le programme de travail passe, en 2022, de six chapitres à treize blocs-projets permettant de décliner les axes forts qui donnent sens à l'activité de l'Agence.



Stratégies métropolitaines & sobriété foncière

Responsable

Olivier Roussel

Les missions et stratégies métropolitaines regroupent les travaux concourant à la bonne connaissance du fonctionnement de l'aire métropolitaine lyonnaise, au renforcement du dialogue des territoires qui la composent, et au bon fonctionnement des scènes d'échange qui lui sont attachées parmi lesquelles on retrouve le Pôle Métropolitain, l'inter-Scot et le SMT. Ce portefeuille d'études comprend les travaux concourant à l'objectif de sobriété foncière et au Zéro artificialisation nette (ZAN), rattachement logique quand on sait que les Scot devront porter en priorité cet objectif dans leur projet. L'année 2022 sera également marquée par la forte implication de l'Agence dans la révision du Scot de l'agglomération lyonnaise par le Sepal.

Les partenaires de l'Agence portant des politiques publiques

Le programme partenarial porte les missions sur le « grand territoire » en lien avec les partenaires de l'Agence qui eux-mêmes portent des politiques publiques en relation avec l'aire métropolitaine. Le Sepal, qui porte le Scot de l'agglomération lyonnaise, le Département du Rhône et la démarche prospective « PACTE » pour accompagner ses EPCI vers davantage de cohésion, de solidarité et d'attractivité en sont des exemples forts.

Les dialogues et interactions

L'activité de l'Agence intègre des missions concourant au dialogue entre l'agglomération lyonnaise et son *hinterland* et à une bonne connaissance des interactions entre le cœur de l'aire métropolitaine et les bassins de vie voisins, soit au travers de l'accompagnement de politiques publiques en particulier, soit au travers de l'accompagnement de projets interterritoriaux en tant que tels (Plaine Saint Exupéry par exemple).

Les nouveaux défis

Jamais la somme de connaissances accumulées sur l'aire métropolitaine n'a été aussi importante. Cette somme de connaissances, qui permet de prendre conscience d'une sorte de « maison commune » et du « régime des interdépendances » qui la parcourt portent en elle un potentiel pour l'action. Les nouveaux défis ne tiennent pas tant de l'attractivité que du régime des transitions ; ils imposent dans le débat public de nouvelles injonctions et de nouvelles problématiques : alimentation, économie circulaire, transition énergétique, préservation des ressources, (notamment eau), ...

Les fractures sociales

Les interdépendances territoriales opèrent à des échelles vastes. Dans le même temps, les clivages vont croissants entre les territoires. Dans ce contexte, des politiques publiques d'ampleur semblent devoir être opérées pour corriger les principales fractures sociales et spatiales : au cœur de l'agglomération lyonnaise, au niveau de la 1^{re} couronne est, mais aussi et surtout au niveau des territoires « périurbains », à tout le moins ceux éloignés du cœur de l'aire métropolitaine, pour garantir à leurs habitants une mobilité quotidienne et des conditions de vie décentes.



Accompagnement de la planification stratégique

L'Agence accompagne les territoires et collectivités dans l'élaboration et le suivi de leurs documents d'urbanisme et de planification stratégique. Elle mène ainsi ses missions d'études dans une perspective d'articulation des politiques d'aménagement du territoire. Forte de son expérience dans l'agglomération lyonnaise, elle déploie aujourd'hui son savoir-faire à l'échelle de l'aire métropolitaine.

Le programme d'activité 2022 sera particulièrement marqué par l'accompagnement du Sepal qui a délibéré fin 2021 pour prescrire la révision générale du Scot de l'agglomération lyonnaise. Cette révision motivée par la prise en compte renforcée des enjeux de qualité de vie et de transition écologique, économique et sociale au sein du projet de territoire, la volonté d'intégrer avant 2026 des objectifs de sobriété foncière issus de la Loi « Climat et Résilience » et la volonté de prendre en compte de nouvelles dispositions issues de documents « supra-Scot » (Sdage et Sage 2022, Schéma régional des carrières 2021, Sraddet 2019), l'Agence d'urbanisme aura donc un rôle structurant « d'ensemble » et de maîtrise d'œuvre principale au côté du Sepal.

Accompagner l'objectif de sobriété foncière

Depuis 2020, l'Agence accompagne ses partenaires, notamment l'inter-Scot et l'Etat, dans la compréhension de l'objectif ZAN. En effet, l'enjeu d'une gestion économe de l'espace s'inscrit dans la continuité des évolutions législatives de la dernière décennie visant à lutter contre la consommation d'espaces naturels et agricoles et à limiter l'étalement urbain, mais aussi visant à promouvoir un usage plus sobre du foncier et à mettre en œuvre des actions de compensation, devant conduire à la neutralité foncière.

Dans le cadre de son programme d'activité, l'Agence d'urbanisme propose de mobiliser son socle d'observation et son expertise, et d'accompagner ses partenaires dans la réflexion collective ZAN au travers de plusieurs chantiers transversaux et complémentaires. Ces travaux permettent de décrypter et comprendre les enjeux liés à la transposition et l'application de l'objectif ZAN. Cette réflexion partenariale autour de l'objectif ZAN se poursuit en associant d'autres partenaires, notamment Epora, pour prendre en compte les dynamiques de développement propres à chaque territoire et développer une approche différenciée de la mise en œuvre du ZAN.



Stratégies métropolitaines & sobriété foncière - 1 122 jours

Socle
 Instances
 Études partenariales

Stratégies des grands territoires de l'aire métropolitaine - 185 jours

	Jours prévisionnels	Prévisionnels précédents (CA du 31 mars 2022)	Jours réalisés au 27 mai 2022	Socle	Instances	Études partenariales
Pacte Rhône / CDR	50	/	20%			50
PSE Coordination / PM	10	/	45%			10
PSE Cahiers recommandations / PM	40	/	40%			40
PSE Comite agrements / PM	5	/	5%			5
Modèle de développement de l'aire métropolitaine - réflexion préalable	50		0%		50	
Veille prospective territoriale	30	/	45%	30		

Dialogue et scènes de coopération de l'aire métropolitaine 163 jours

Dialogue territorial / MdL	40	/	25%			40
Scène de partage de l'aire métropolitaine - réflexion préalable	40		0%		40	
PM / systeme logistique	50	/	15%			50
IS / animation	25	/	10%			25
IS / valorisation	8	/	20%			8



Planification des territoires (SCoT) 560 jours

	Jours prévisionnels	Prévisionnels précédents (CA du 31 mars 2022)	Jours réalisés au 27 mai 2022	Socle	Instances	Études partenariales
SEPAL / révision du SCoT - coordination Sepal	100	/	50%			100
SEPAL / révision du SCoT - animation scènes	200	/	40%			200
SEPAL / révision du SCoT - diagnostics	160	/	50%			160
SEPAL / révision du SCoT - lieux du développement	80	/	40%			80
Scot Monts du Lyonnais	10	/	100%			10
Scot Boucle du Rhône	10	/	80%			10

Sobriété foncière - 214 jours

OCSOL	40	/	35%	40		
Groupe de travail Sobriété foncière	30	/	60%		10	20
ZAN / Stratégie foncière CDR	0	10	0%			0
ZAN / Agglomération lyonnaise	80	/	35%			80
ZAN / CCPA01	0		0%			
ZAN / Requalification ZAE EPORA	13	18	0%			13
ZAN / Séminaire interne EPORA	7	/	0%			7
ZAN / Séminaire partenarial	34	/	105%		10	24
ZAN / Conférence SCOT SRADDET	10	/	30%			10

Cohésions territoriales

Responsable

Sandrine
Vaz-Brossard

L'Agence doit également renforcer ses collaborations avec les territoires voisins et adapter son ingénierie pour accompagner au mieux les intercommunalités et certaines communes, notamment au sein de la Métropole de Lyon et du Département du Rhône, auprès des agglomérations et de plusieurs communautés de communes. Le programme de travail développe ainsi des missions de cohésions territoriales auprès des villes-centres et des agglomérations moyennes de l'aire métropolitaine. Les objectifs sont de réduire les inégalités territoriales, de revitaliser les centres, de renforcer l'accès aux services publics, aux mobilités, aux emplois, aux logements pour tous les ménages... Ces démarches passent notamment par l'observation et l'accompagnement des politiques de cohésions territoriales, notamment depuis 2018, via les dispositifs d'Action Cœur de Ville et de Petites Villes de Demain. Il s'agit d'intégrer fortement les défis des transitions dans les stratégies locales de ces collectivités, et ce en les déclinant en plan d'actions opérationnelles. Il s'agit également de poursuivre les travaux engagés dans le cadre de la politique de la ville.

Faire cohésion – Construire la stratégie infra-territoriale

Il convient ainsi de rebattre les cartes et d'adapter notre ingénierie pour accompagner au mieux nos territoires. Cela passe en premier lieu par l'accompagnement des intercommunalités pour construire leur stratégie pour l'avenir de chacun de leur espace de vie, et ce en s'appuyant sur les communes pivots qui jouent un rôle à l'échelle de chaque bassin de vie et qui structurent notre aire métropolitaine. Ce volet concerne donc les projets de territoires intercommunaux, toutes études pouvant décliner plus spécifiquement une politique publique intercommunale ou la cohérence entre plusieurs politiques publiques, à l'instar de la démarche 3P menée pour Vienne Condrieu Agglomération. La stratégie de chaque intercommunalité doit ainsi s'inscrire dans les pactes de cohésion territoriale et les différents contrats, dont les CRTE et doivent répondre dès aujourd'hui aux enjeux de sobriété foncière, qui guident l'accompagnement assuré par L'Agence.

Élaborer les projets de territoire et de revitalisation « de la stratégie à l'action »

Le programme d'activité repose aussi sur différents projets menés à diverses échelles et s'intégrant dans différents dispositifs. Nous poursuivons ainsi des études transversales de types Plan guide-Plan d'Actions répondant à différents contextes et visant à accompagner les villes ou morceaux de ville dans leur projet à 15-20 ans, tout en intégrant les actions à développer à court terme et en déployant des méthodologies innovantes et participatives. Nous accompagnons d'ores et déjà plusieurs collectivités : Tarare et Vienne dans le cadre d'Action Cœur de Ville, en phase de déploiement, Chasse-sur-Rhône, Belleville-en-Beaujolais et demain Beaujeu dans le cadre de Petites Villes de Demain. Pourront également être développés, selon les contextes attendus, des cadrages urbains et paysagers, des études de centralité, des focus spécifiques sur différentes politiques publiques : études corridors de transports, plan modes actifs, schémas économiques et de revitalisation de friches, plans patrimoine ou de végétalisation-de renaturation, des études équipements... Ce volet intégrera également des prestations de type AMO pouvant être assurées par l'Agence dans des formats plus restreints.



Poursuivre les projets de rénovation urbaine et accompagner les quartiers politiques de la ville

L'Agence accompagne historiquement ce types de projets et de quartiers, en les réinscrivant à chaque fois dans une vision et une dynamique métropolitaine ou intercommunale plus large (Lyon 8^e EtatsUnis, Lyon9^e La Duchère, Saint-Fons, Vénissieux, demain Grand Saint-Jean sur Villeurbanne...) avec les collectivités concernées et parfois avec les bailleurs (GLH, LMH, Opac du Rhône, Advivo, AIH ...), le mieux étant d'élargir le tour de table sur ces études, y compris avec le Sytral, l'Aderly... selon les enjeux ou focus d'études souhaités.

Inscrire l'Observatoire de la cohésion sociale et territoriale dans une dynamique plus globale

Historiquement et dans l'ADN de ses missions, l'Agence a développé un accompagnement sur mesure pour les quartiers inscrits en Politique de la Ville, à travers son observatoire de la cohésion sociale et territoriale, créé en 1996 : focus quartiers, enquêtes mobilités, bilans du contrat de ville, cahiers éducation, ... Dans un objectif de réduction des inégalités (logements, emplois,

insertion, éducation, ...), de rééquilibrage des emplois-des richesses et de revitalisation des territoires à l'échelle globale de l'Amelyse. 2022 sera l'année pour préfigurer l'élargissement de cet observatoire et préparer une nouvelle feuille de route partenariale, intégrant également au-delà des partenaires politique de la ville historiques les acteurs qui participent à la revitalisation des territoires (ANCT, ACV, PVD, etc.

Impulser/adapter les scènes de partage et d'échanges

En collaboration avec UrbA4 et nos partenaires Etat (DREAL, DDT, ANCT, CAUE, ...), ce volet cherchera à développer une nouvelle dynamique pour répondre au mieux aux attentes des territoires et faire « monter en puissance » des formats d'échanges à renouveler, des périmètres à rediscuter, des formations à proposer, des complémentarités au service des territoires.



Cohésions territoriales - 1 145 jours

Socle
 Instances
 Études partenariales

Projets des intercommunalités de l'aire métropolitaine - 87 jours

	Jours prévisionnels	Prévisionnels précédents (CA du 31 mars 2022)	Jours réalisés au 27 mai 2022	Socle	Instances	Études partenariales
Démarche 3P / VCA	12	32	90%			12
Projet de territoire / CCPO	55	/	15%			55
Projet de territoire / COR	10	/	0%			10
Veille cohésion territoriale	10	/	15%	10		

Territoires d'action au sein de l'aire métropolitaine - 403 jours

CLCT ACV PVD	19	/	50%			19
ACV Tarare	0	/	0%			0
ACV Vienne	23	/	15%			23
PVD Chasse-sur-Rhône	80	/	80%			80
PVD Belleville-en-Beaujolais	125	/	85%			125
PVD Beaujeu	76	0	65%			76
Centralité Chaponnay	15	/	150%			15
Centralité Sérézin-sur-Rhône - <i>en attente validation</i>	0	/				0
PG Vilette d'Anthon	35	/	150%			35
PG Millery	30	/	0%			30



Territoires d'action au sein de la Métropole de Lyon - 325 jours

	Jours prévisionnels	Prévisionnels précédents (CA du 31 mars 2022)	Jours réalisés au 27 mai 2022	Socle	Instances	Études partenariales
Appui déclinaison RGE	25	15	100%			25
PG Corbas	20	/	95%			20
PG Genay	40	/	0%			40
Corridor T9 / Villeurbanne	15	5	100%			15
PG Vénissieux Nord	40	/	10%			40
PG Boulevard des Etats-Unis / Lyon	150	110	75%			150
PG Saint-Jean / Villeurbanne	30	/	0%			30
Confluent villeurbannais / finalisation	5	/	20%			5

Observation et accompagnement des politiques de cohésion territoriale - 330 jours

OBS CST animation	30	/	45%	30		
OBS CST cahier Indicateurs sociaux	60	/	75%	60		
OBS CST bases de données	10	/	20%	10		
Focus quartiers / MdL	60	/	20%			60
Atlas quartiers / MdL	25	/	5%			25
Contrat de ville / MdL	50	/	90%			50
NPNRU Cartographie / MdL	20	/	10%			20
Politique de la ville - Habitat / CAPI	35	/	5%			35
Opportunité nouvel OBS	40	/	0%	40		

Planification réglementaire & action foncière

Responsable

Corinne Gaget

L'Agence accompagne les territoires dans leurs missions de planification réglementaire et participe à la territorialisation des politiques publiques d'aménagement. Ces missions sont un cadre privilégié de cohérence pour traiter à la bonne échelle des questions de mobilités, d'habitat, d'environnement, d'économie, de qualité urbaine des territoires et de cadre de vie des habitants et permettent un atterrissage concret, en fixant des règles à portée très opérationnelles pour encadrer les projets.

Riche de son expérience, l'Agence d'urbanisme accompagne les collectivités territoriales à différentes échelles et aux différentes temporalités des études de planification territoriale de l'élaboration à la mise en œuvre. L'Agence développe également la connaissance et l'action foncière pour aider les territoires dans la mise en œuvre de leurs stratégies de développement.

Ces études de planification locale et de gestion foncière se déclinent dans le programme partenarial 2022 à travers différents projets.

Les PLUi, entre stratégie communautaire et urbanisme réglementaire

L'Agence accompagne les territoires dans l'expression d'une vision stratégique globale, à l'échelle des EPCI, mais la décline localement, pour faciliter l'ancrage territorial, les identités et les spécificités locales.

Ainsi, l'Agence poursuit l'accompagnement historique du PLU-H de la métropole de Lyon dans ses procédures courantes, la traduction des nouvelles politiques publiques mais également dans toute l'ingénierie connexe comme l'actualisation des bases de données support pour le suivi du process...

L'Agence assiste également le territoire de Vienne Condrieu Agglomération pour la préfiguration d'élaboration de son PLUi, dans la suite de la mise en œuvre du projet d'agglomération, à travers la démarche « 3P ».

Les PLU, approche locale et renouvellement de regard

L'Agence accompagne également les communes dans la traduction de leur projet de territoire dans le Plan local d'urbanisme, garant de la prise en compte des risques et des paysages, de la promotion d'un urbanisme de projet, de la qualité architecturale et du cadre de vie. Ainsi à différentes étapes du document règlement, en amont comme dans l'élaboration ou les procédures de modification, les territoires de Chaponnay, Tarare, Romans-sur-Isère ou Bourgoin-Jallieu nourrissent l'expérience de l'Agence.



D'autres documents de planification locale, support des stratégies métropolitaines

Fort de la connaissance acquise à travers différents exercices territoriaux, l'Agence accompagne la Métropole de Lyon sur d'autres documents de planification comme le Règlement local de publicité (RLP) garant de la protection des paysages et du cadre de vie, ou encore le Schéma de développement universitaire, traduisant la stratégie métropolitaine sur ce sujet.

L'accompagnement des documents de planification, de la mise en œuvre à la stratégie foncière

Une fois les documents en vigueur, l'enjeu pour les territoires accompagnés est de faire vivre les orientations intercommunales ou commu-

nales dans la mise en œuvre des projets, tout en garantissant la bonne application des règles élaborées. L'Agence accompagne la mise en œuvre des PLU(i) à travers les autorisations du droit des sols, par des formations aide à la construction de cultures communes (tant sur le règlement que sur l'approche patrimoniale) et enrichit son expérience dans les réseaux d'acteurs.

Par ailleurs, dans un contexte de renouvellement urbain, la maîtrise du foncier est de plus en plus stratégique. Elle nécessite davantage de connaissance, d'anticipation et d'expertise. L'Agence d'urbanisme développe ainsi une connaissance et une analyse foncière pour accompagner au plus près les territoires dans leur stratégie de développement.

L'Agence travaille ainsi aux côtés de certaines communes, de la Métropole de Lyon, de certaines Communautés d'agglomération, de l'Ademe et d'Épora.



Planification réglementaire & action foncière - 1 761 jours

Socle
 Instances
 Études partenariales

Planification réglementaire de la Métropole de Lyon - 1 205 jours

	Jours prévisionnels	Prévisionnels précédents (CA du 31 mars 2022)	Jours réalisés au 27 mai 2022	Socle	Instances	Études partenariales
PLU-H MdL procédures courantes	650	700	10%			650
PLU-H MdL mise en œuvre	140	/	20%			140
PLU-H MdL SIG	100	/	25%			100
PLU-H MdL bases de données	120	/	10%			120
PLU-H MdL nouvelles politiques	60	/	15%			60
PLU-H MdL coordination	100	/	25%			100
PSMV Unesco	35	/	100%			35

Planification réglementaire au sein de l'aire métropolitaine 133 jours

PLUi / club régional	10	/	25%			10
PLUi / préfiguration VCA	26	30	35%			26
PLU / AMO Chaponnay	8	5	75%			8
PLU / AMO Tarare	17	20	0%			17
PLU / AMO Bourgoin-Jallieu	14	/	50%			14
PLU / AMO Romans sur Isère	43	/	70%			43
AMO Compatibilité / CCPO	5	/	0%			5
Veille juridique réglementation	10	/	25%	10		



Action foncière - 423 jours

	Jours prévisionnels	Prévisionnels précédents (CA du 31 mars 2022)	Jours réalisés au 27 mai 2022	Socle	Instances	Études partenariales
Dispositif d'observation foncière	50	/	30%	50		
Politique foncière / CA3B	40	/	60%			40
Foncier / CCMP	25	/	10%			25
Capacités constructives / MdL	90	70	95%			90
Equipements et taxe majorée / MdL	50	/	50%			50
Prospective foncière des équipements / Villeurbanne	30	/	0%			30
Patrimoine GLH	20	/	10%			20
Action foncière / CAPI	35	/	0%			35
Aire de grand passage des gens du voyage CAPI / CCVD / CCBD	15		0%			15
ADEME / Friches	16	/	90%			16
EPORA / Coordination	5	/	30%			5
EPORA / Friches CAPI	5	/	40%			5
EPORA / Réserve	42	68	0%			42

Contrats in house et spécifiques

In house / MdL - Règlement publicité	57		10%			57
--------------------------------------	----	--	-----	--	--	----

Contrats

Fabrique urbaine & urbanisme opérationnel

Responsable

Antoine
Neto-Berenguer

La forte croissance des aspirations citoyennes et les enjeux d'une nécessaire adaptation au changement climatique font bouger les lignes du processus de la fabrique de la ville.

Les désirs changent et les pratiques de la ville évoluent. Urbanisme temporaire et préfiguration, (re)végétalisation, explosion des mobilités douces ont un impact important sur les espaces public et constituent un « volume autour » des désirs d'habiter, indispensable à l'amplitude du vivant pour qu'il s'épanouisse et que les phénomènes puissent interagir et s'enrichir.

S'ajoutent les enjeux de réduction de l'empreinte carbone et l'évolution des exigences réglementaires qui en résultent : désartificialisation des sols, matériaux bio ou géo-sourcés, bioclimatisme, évolutivité des projets et des constructions, intégration de la nouvelle RE 2020...

Il y a nécessité impérieuse de considérer la résilience des choix et la réversibilité des actions. Mettre en balance. Equilibrer sans opposer, mais en combinant.

Pour participer de cette nécessaire métamorphose, la problématique de la fabrique urbaine imprègne le programme de travail de l'Agence avec une visée opérationnelle affirmée et une approche multiscale croissante, gage de l'intégration croisée de tous ces enjeux.

Les grands projets impactant la métamorphose de nos territoires

Dans un cadre renouvelé de la fabrique de la ville et de l'environnement, certains grands projets amorceront demain un virage et/ou un nouvel avenir pour la métropole et l'aire métropolitaine et devront être examinés à l'aune de la question de fond de l'équilibrage des territoires.

L'Agence participe ici à des réflexions prospectives innovantes et grands projets comme notamment :

- la consultation internationale Grande Porte des Alpes visant à imaginer l'avenir de ce vaste territoire de 1 350 ha (sur les communes de Bron, Chassieu et Saint-Priest) à horizon 2030-2040 et 2050 ;
- le Schéma de développement universitaire fixant de manière partenariale les grandes orientations du territoire dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche à horizon 2022-2032 ;
- la mutation des infrastructures urbaines, en lien avec les travaux préparatoires Metrex-Eurocities : boulevard Laurent Bonnevey, Axe Nord-Sud, suite des rives M6-M7, etc.

Cette échelle est par ailleurs le lieu privilégié d'interactions avec les blocs « Stratégies métropolitaines & sobriété foncière » et « Accompagnement des politiques de transitions environnementales & résilience territoriale », mais aussi « Accompagnement des politiques de mobilité & réseaux et infrastructures » et « Ouverture à l'Europe et au Monde ».

La fabrique urbaine, nouvel écosystème pour préparer les projets résilients et accompagner les collectivités

L'Agence se mobilise ici transversalement sur des missions de conseil, suivi et évaluation des projets urbains et accompagne ses partenaires dans de nombreuses missions autour de la « ville en train de se faire ». Ce volet d'approche regroupe :

- l'assistance en maîtrise d'ouvrage auprès des collectivités comme les villes de Lyon, La Mulatière, Vienne, Bourgoin-Jallieu, Romans-sur-Isère, sur des projets urbains multi-partenariaux à visée opérationnelle,
- l'accompagnement des partenaires dans de nombreuses missions de cadrages urbains et paysagers structurées autour d'un entrant



clé (arrivée d'un transport en commun lourd, enjeux importants d'espace public, constat d'une forte mutabilité avec l'arrivée de nombreux opérateurs) ; permettant de faire évoluer les règles du PLU et donner des cadres pour le développement à moyen terme d'un morceau de quartier (ex. Vienne Sud, entrée Est de Tarare, centre-ville de Saint-Fons, centralité villeurbanaise, route de Genas, etc.),

- les expertises urbaines et foncières réalisées pour les villes sur des sites plus resserrés voués à muter et dont il s'agit d'encadrer le devenir à court terme via la formalisation d'OAP intégrées au PLU, de cahiers des charges ou la définition d'invariants à destination des opérateurs,
- l'accompagnement et le conseil aux partenaires, notamment au travers des ateliers de qualité urbaine, des jurys de concours et ateliers préalables aux permis de construire (historiquement avec la Ville de Lyon, puis avec Vienne et Bourgoin-Jallieu).

Ce volet est par ailleurs le lieu privilégié d'interactions possibles avec les blocs « Accompagnement des politiques de transitions environnementales & résilience territoriale », « Accompagnement des politiques de l'habitat et du logement », « Accompagnement des politiques de l'économie, emploi et insertion ».

L'espace public & la qualité urbaine, vecteurs de transformations et d'usages renouvelés

Dans un souci de prise en compte des aspirations citoyennes, l'Agence intègre dans son programme d'activité des projets en lien avec l'aménagement et l'occupation de l'espace public, de la stratégie générale (ex. Charte des espaces publics et Plan marchabilité de la Métropole, Plan Lumière de la Ville de Lyon, aménagement des parvis des collèges de la Métropole, plan guide des espaces publics du centre-ville d'Ecully, etc.), jusqu'aux dispositifs d'urbanisme temporaires (ex. urbanisme transitoire Epora, aménagement du Pont de la Guillotière pour le festival de l'eau, etc.).

Cette échelle est par ailleurs le lieu privilégié d'interactions possibles avec le bloc « Accompagnement des politiques de mobilité & réseaux et infrastructures » et « Accompagnement des politiques de transitions environnementales & résilience territoriale ».



Fabrique urbaine & urbanisme opérationnel - 817 jours

Socle
 Instances
 Études partenariales

Cadrages urbains et paysagers 194 jours

	Jours prévisionnels	Prévisionnels précédents (CA au 31 mars 2022)	Jours réalisés au 27 mai 2022	Socle	Instances	Études partenariales
Route de Genas / Lyon	50	/	5%			50
Saint-Fons / Centre-ville	15	/	10%			15
Boulevard Europe / Pierre-Bénite	20	/	0%			20
Secteur Poulettes / Villeurbanne	20	/	0%			20
Centralité villeurbanaise	30	/	0%			30
CUP Vienne Sud	20	/	150%			20
Entrée est / Tarare	39	20	25%			39

Expertises et projets pré-opérationnels - 131 jours

Expertises urbaines / Lyon	57	65	0%			57
Expertise Chopard Lyon 09	8		10%			8
Expertise Maurin Lyon 09	18	/	100%			18
Expertises Université	10	/	45%			10
EXP Vienne L'Isle	15	/	65%			15
EXP Vienne Saint-Ignace / Charlemagne	13	/	0%			13
EXP Vienne Poterne	5	/	0%			5
EXP Saint-Priest	0	15	0%			0
Expertise Paul-Bert / Bourgoin Jallieu	5	/	40%			5

Conseil, suivi et évaluation des projets - 257 jours

	Jours prévisionnels		Prévisionnels précédents (CA du 31 mars 2022)	Jours réalisés au 27 mai 2022	Socle	Instances	Études partenariales
Atelier préalable PC / VdL	75	/	45%				75
Commission PC / Vienne	9	/	5%				9
Commission PC / Bourgoin	16	/	50%				16
Atelier projets d'aménagement / MdL	5	/	5%				5
Technicentre / La Mulatière	40	/	100%				40
Grande Porte des Alpes / consultation	40	/	40%				40
SDU / MdL	25	/	75%				25
NPNRU Romans Est	15	/	0%				15
Communes / CCSB	12	/	55%				12
Veille projets urbains	10	/	25%	10			
Jurys	10	/	0%			10	

Aménagement et occupation de l'espace public - 235 jours

Espaces publics / MdL	80	/	50%				80
Occupation temporaire	10	/	0%				10
Aménagement parvis scolaires	30	/	25%				30
AMO Plan Lumière / VdL	50	/	90%				50
Séminaire occupation de l'espace public / VdL	10	/	95%				10
Ecully CV Espaces publics	40	/	10%				40
Urbanisme transitoire / Epora	0	/	0%				0
Ponts de Lyon	15	/	0%				15



Accompagnement des politiques des transitions environnementales & résilience territoriale

Responsable

Philippe Mary

La réorganisation du programme d'activité donne une plus grande visibilité aux projets en appui de la transition écologique et à la résilience des territoires. Il s'agit d'accompagner nos partenaires dans cette évolution et d'accélérer l'adaptation des territoires à la transition énergétique et au changement climatique. L'Agence accompagne également les collectivités dans l'élaboration de dispositifs d'observation et la mise en œuvre de leurs politiques d'agriculture et d'alimentation. La nature, les trames environnementales tout comme les ressources des territoires (eau, énergie et déchets) et la santé figurent également au programme d'activité de l'Agence.

Mieux accompagner nos partenaires dans la transition écologique et à la résilience des territoires

Devant la nécessité de trouver collectivement et aux bonnes échelles, de nouvelles capacités pour faire face aux défis d'adaptation de tout ordres, l'Agence accompagne ces partenaires vers la transition écologique et la résilience des territoires.

L'enjeu, pour les acteurs publics aux côtés de leurs habitants, est de pouvoir évoluer rapidement afin d'absorber des chocs majeurs ou mineurs.

L'Agence concrétise cette ambition de compréhension et d'action en réalisant une série de huit Panneaux Transition(s). Les thèmes retenus (alimentation résiliente, société bas-carbone, territoires favorables à la santé, ...) s'appuient sur les orientations stratégiques des politiques publiques locales permettant de renouveler les compétences historiques du développement territorial.

À l'agenda permanent : l'adaptation des territoires aux enjeux du changement climatique et à la transition énergétique

Il s'agit tout d'abord d'accélérer l'adaptation de nos territoires aux changements climatiques à venir, en accompagnant les collectivités dans la mise en œuvre de leurs plans climat (Vienne Condrieu Agglomération, Est lyonnais, Saône-Beaujolais et Métropole de Lyon). Ces démarches permettent d'entrer concrètement dans la recherche de solutions pour la transition énergétique avec les acteurs de terrain (révision du Scot Sepal, trajectoire

2°C avec l'Ademe et Urba4, le déploiement du photovoltaïque avec la Métropole de Lyon, et l'inter-Scot).

Il s'agit pour les territoires, les grandes villes et les petites villes de demain de faire évoluer le cadre de vie de leurs habitants. Le confort thermique d'hiver, mais aussi d'été, est au centre de l'action locale, avec la rénovation énergétique du bâti et la végétalisation des espaces publics (Plan Nature de la Métropole, mobilisation des acteurs privés à participer à la végétalisation (Canographia), plans directeurs des parcs Parilly, Lacroix Laval, Miribel Jonage, travaux d'Urba4 sur la végétalisation, la désimperméabilisation et la renaturation).

Développer la collaboration avec les chercheurs pour innover et se transformer

La recherche et le développement permettent la mise à jour de nos logiciels d'action : aux côtés de ses partenaires, l'Agence participe à de nombreux groupes de réflexion et anime des comités scientifiques (avec le Haut Conseil pour le Climat pour la Métropole, CRATER avec les Greniers d'Abondance, les Solutions d'adaptation fondées sur la nature avec l'Ademe et la Fnau, Décarbolyse avec l'inter-Scot).

Cette adaptation embarque avec elle, la question de la sobriété énergétique associée au changement de modèle énergétique, mais aussi celui de la sobriété foncière et de toutes les ressources non renouvelables ou difficiles à renouveler (ZAN, gestion durable de l'eau et place de l'agriculture dans la Plaine Saint-Éxupéry avec le Pôle Métropolitain, à l'échelle de l'aire urbaine sur deux grands bassins versants).



Recycler le foncier et la matière, un défi profond

La notion même de ressource et de bien commun s'élargit aux matières réemployables et recyclables (études avec la direction des déchets de la Métropole de Lyon, empreinte matière, recyclage foncier).

La raréfaction des ressources de tous ordres, les crises écologiques engagées (et sanitaires) interpellent et poussent à réfléchir à des trajectoires de développement métropolitain plus résilientes et plus solidaires (inter-Scot, Pôle Métropolitain, Dreal-Région).

La santé environnementale au cœur de la demande sociale

La question de la santé est au cœur de ce chapitre, avec l'enjeu de poursuivre la collaboration avec l'ARS, mais aussi plus globalement avec l'intégration de tous les déterminants de santé dans nos projets. Avec l'abaissement des seuils d'exposition des polluants de l'air à ceux recommandés par l'OMS, l'accélération des solutions de mobilité à faible émission s'impose et doit s'incarner par une « adaptation heureuse » de nos villes et de leurs territoires voisins.

Renouveler les indicateurs, mais faire des observatoires un lieu de débat interterritorial.

L'appareillage statistique s'étoffe en coordination avec le réseau Urba4, et propose de nouveaux indicateurs de transitions écologiques au département et aux intercommunalités (carnets de transitions CRTE, géoclip).

Ce portefeuille de projets intègre l'observatoire thématique de l'agriculture, des espaces naturels et de l'alimentation (Openana) et développe un observatoire à vocation plus large : l'Observatoire métropolitain des transitions et de la résilience (OMTeR). Les observatoires ont vocation à réunir d'abord nos partenaires pour débattre autour de sujets émergents et d'informations renouvelées : traitement du Recensement général agricole 2020, évaluation de l'artificialisation des sols 2010-2020, analyse des déserts alimentaires, projets alimentaires territoriaux, pédagogie de l'agro-écologie dans l'Openana ; stratégie de résilience globale des grandes agglomérations de France face aux risques naturels, technologiques et structurels dans la préfiguration d'un futur observatoire des risques et de la résilience.



Accompagnement des politiques des transitions environnementales & résilience territoriale - 1 246 jours

Socle
 Instances
 Études partenariales

Observation & accompagnement des politiques de transition écologique & résilience territoriale 326 jours

	Jours prévisionnels	Prévisionnels précédents (CA du 31 mars 2022)	Jours réalisés au 27 mai 2022	Socle	Instances	Études partenariales
OMTER	115	100	60%			115
Observatoire des risques / MdL	40	/	65%			40
Cartographie zones calmes	10	/	60%			10
CRTE / CCMP	25	/	150%			25
CRTE / CCSB	10	/	65%			10
CRTE / CDR	10	/	0%			10
Indicateurs transitions / CCPA01	14	/	10%			14
PSE / ZAN EAS	25	/	70%			25
IS / Séminaire transitions	13	/	0%			13
ADEME / Sujets exploratoires	4	/	5%			4
Veille : Transitions écologiques et environnementales	30	/	10%	30		
Veille : Résilience territoriale	30	/	5%	30		



Observation & accompagnement des politiques de l'agriculture et de l'alimentation - 377 jours

	Jours prévisionnels	Prévisionnels précédents (CA du 31 mars 2022)	Jours réalisés au 27 mai 2022	Socle	Instances	Études partenariales
Agri Animation	60	/	25%	40		20
Agri Publications	80	/	40%	80		
Agri BDD	40	/	25%	40		
Projet alimentaire territorial (Mdl)	85	115	20%			85
Inter-PAT	10	/	20%			10
Agroforesterie / MdL	30	/	95%			30
PENAP / MdL	40	/	5%			40
PSE Agriculture / PM	17	/	30%			17
PAT / CCSB	15	/	5%			15

Nature & trames environnementales 353 jours

	Jours prévisionnels	Prévisionnels précédents (CA du 31 mars 2022)	Jours réalisés au 27 mai 2022	Socle	Instances	Études partenariales
Plan Nature / MdL	5	/	0%			5
Parcs / MdL	70	50	50%			70
Plan Canopée / MdL	85	100	50%			85
Copro verte / MdL	35	/	25%			35
Arbre dans la ville / Villeurbanne	26	/	30%			26
Charte Eau et Nature / Symalim	17	/	85%			17
Plan de mandat / Symalim	30	/	70%			30
Plaine Monts d'Or	20	/	5%			20
Schéma directeur des occupations fluviales	10	/	20%			10
Reconnection au fleuve	15	/	0%			15
Coeff biotope / GLH	15	/	85%			15
Renaturation / Epora	10	15	5%			10
Nature en ville / Dreal	15	20	0%			15



Ressources (eau, énergie, déchets) 190 jours

	Jours prévisionnels	Prévisionnels précédents (CA du 31 mars 2022)	Jours réalisés au 27 mai 2022	Socle	Instances	Études partenariales
Déchets et espaces publics / MdL	30	/	45%			30
Photovoltaïque / MdL	18	30	75%			18
Consommations énergétiques / MdL	37	25	25%			37
Réseaux de chaleur / MdL	10	/	35%			10
PCAET / MdL	40	/	0%			40
PCAET / CCEL	10	/	60%			10
PCAET / VCA	15	/	65%			15
PCAET / CCSB	15	/	40%			15
Pollution / MdL	15	/	50%			15

Accompagnement des politiques de l'habitat et du logement

Responsable

Natalia
Barbarino

L'Agence accompagne les collectivités dans l'élaboration et le suivi de leur politique d'habitat et de logement. Elle mène également à leurs côtés des réflexions permettant de mieux comprendre les aspirations et les choix résidentiels pour tenter de décrypter les désirs d'habiter des concitoyens. Grâce à l'observatoire partenarial de l'habitat, véritable outil d'aide à la décision et de dialogue, l'Agence met à disposition de ses partenaires un socle de connaissance visant à mieux appréhender les dynamiques des territoires afin de relever de nombreux défis : accès et maintien dans les logements, qualité de la production, abordabilité et diversité de l'offre, réhabilitation du parc existant, adaptation aux besoins et de fluidité des parcours résidentiels. Le programme d'activité 2022 offre une plus grande visibilité de ce portefeuille d'étude.

Valorisation des dispositifs d'observation

Une large part des missions Habitat s'inscrivent dans la continuité du programme de travail 2021. L'observatoire partenarial de l'habitat conforte ses missions par la consolidation et la diffusion des connaissances mobilisées auprès de nos partenaires (mise à jour du Géoclip, développement de nouveaux indicateurs, mise à disposition de la publication « Déchiffrage » valorisant les données de l'observatoire).

La publication annuelle de l'observatoire portera sur une problématique partagée par nos partenaires (à définir en Copil) et sera présentée lors du prochain atelier-débat regroupant de nombreux acteurs du logement et de l'habitat. L'Agence accompagne les membres de l'observatoire dans la préfiguration des observations du « sans-abrisme » et de la gestion de la demande et des attributions de logements sociaux.

Le déploiement de l'Observatoire territorial du logement étudiant (OTLE) confirme le rôle de l'Agence dans l'observation et l'animation des acteurs locaux (Métropole de Lyon, Crous, Université de Lyon, DDT) et nationaux (Fnau en lien avec les ministères en charge du logement et de l'enseignement supérieur).

L'implication de l'Agence dans la production de l'Observatoire local des loyers (OLL) marque le programme de travail de cette année. La collecte et la valorisation des données nécessaires à l'enquête, l'animation du Comité de gouvernance et le lien auprès des acteurs professionnels reste un engagement fort.

Accompagnement des politiques publiques

L'accompagnement de nos partenaires dans le suivi et la mise en œuvre des politiques de l'habitat sera également au programme d'activité. 2022 est marquée par la continuité de l'implication de l'Agence dans le suivi et l'évaluation du volet habitat du PLU-H de la Métropole de Lyon (finalisation de la modification n°3 et préparation des réflexions préalables à la modification n°4).

L'Agence accompagne l'élaboration du « Livre blanc de l'habitat de la Métropole de Lyon ». L'Agence, les acteurs professionnels de l'habitat et du logement participent aux temps d'échanges avec les bailleurs sociaux et les promoteurs innovants. L'Agence participe également au comité de suivi de la mission et aux phases de relecture du Livre blanc.



Les expertises habitat s'inscrivent dans le territoire large de l'aire métropolitaine lyonnaise puisque celles-ci viennent largement alimenter les projets de territoires au travers de dispositifs comme Petites villes de demain sur les secteurs de Chasse-sur-Rhône ou Belleville-en-Beaujolais.

L'Agence accompagne également les politiques habitat de Vienne Condrieu Agglomération grâce au suivi de leur PLH et assure la transversalité des démarches portées par le territoire. La coordination entre PLH, Plan des mobilités (PDM) et Plan Climat Air-Énergie territorial (PCAET) reste un enjeu fondamental de mise en cohérence des politiques publiques.

L'année 2022 marque enfin le début de la révision du Scot de l'agglomération lyonnaise. L'Agence s'engage auprès du Sepal dans ce projet pour accompagner les réflexions sur les modèles de développement et l'analyse des marchés du logement.

Partage de connaissance

L'Agence assure le partage du socle de connaissances en matière d'habitat auprès d'un certain nombre de bailleurs (GLH, LMH, ABC HLM) et les accompagne au travers de différentes missions et expertises.



Accompagnement des politiques de l'habitat et du logement - 1 048 jours

Socle
 Instances
 Études partenariales

Observation & connaissance de l'habitat et du logement - 705 jours

	Jours prévisionnels	Prévisionnels précédents (CA du 31 mars 2022)	Jours réalisés au 27 mai 2022	Socle	Instances	Études partenariales
OBS HAB animation	50	/	50%	50		
OBS HAB publication	80	/	20%	70		10
OBS HAB bases de données	40	/	25%	40		
OBS HAB géoclip	50	/	15%			50
OBS HAB nouveaux indicateurs	50	/	15%			50
OBS HAB atelier partenarial	40	/	25%			40
OBS HAB communication	40	/	15%			40
Cartographie vieillissement	20	/	5%			20
Cartographie vente HLM	20	/	5%			20
Observatoire local des loyers	225	/	65%			225
Observatoire du logement étudiant	40	/	90%			40
Atlas PLS	40	/	0%			40
Veille politiques de l'habitat	10	/	0%	10		



Accompagnement des politiques de l'habitat et du logement

343 jours

	Jours prévisionnels	Prévisionnels précédents (CA au 31 mars 2022)	Jours réalisés au 27 mai 2022	Socle	Instances	Études partenariales
Appui à la mise en œuvre du volet H	120	/	50%			120
Livre blanc de l'habitat / MdL	35	/	60%			35
Demandes ponctuelles DSH	20	/	15%			20
NPNRU / volet habitat	30	/	30%			30
Sans abrisme	35	/	25%			35
Demandes spécifiques GLH	3	/	0%			3
Choix résidentiels / VdL	30	/	20%			30
CRHH	10	5	100%			10
EPORA / Territoires détendus	2	/	150%			2
AURA-HLM	8	/	0%			8
ADEME / Passoires thermiques	50	/	10%			50

Contrats in house et spécifiques

In house / MdL - Encadrement des loyers	125	65%		125
---	-----	-----	--	-----

Contrats

Accompagnement des politiques de l'économie, de l'emploi et de l'insertion

Responsable

Natalia Barbarino

L'Agence d'urbanisme accompagne les collectivités dans l'élaboration et la mise en œuvre de leur politique économique. Dans un souci d'attractivité raisonnée et d'équilibre des territoires, elle mobilise une connaissance fine et sectorisée pour étayer les réflexions liées aux stratégies de développement économique et d'implantation d'entreprises. Le programme d'activité met en plus grande visibilité ce portefeuille d'études et mobilise, à travers l'Opale, un socle de connaissances visant l'accompagnement de ses membres vers les enjeux de circularité de l'économie, de transition constructive ou de tourisme responsable. Les mutations territoriales et leurs conséquences en matière d'emplois et d'inclusion constituent également, pour le programme d'activité, un enjeu majeur d'analyse.

L'Opale, un outil d'aide à la décision et de dialogue

Créé en 2000, l'Opale est un outil au service des acteurs socio-économiques et des territoires de l'aire d'attraction de Lyon. Il joue, depuis sa création, un rôle de tiers de confiance. Son partenariat s'est enrichi au fil des années et réunit aujourd'hui cinq grands types d'acteurs :

- **les territoires** : la Métropole de Lyon et les principaux EPCI de l'aire d'attraction de Lyon, le Département du Rhône, l'Etat via le Sgar et la DDT du Rhône, le Sepal, le Pôle Métropolitain et quelques communes importantes ;
- **les représentants des acteurs économiques** : CCI Lyon métropole Saint-Étienne Roanne, CMA du Rhône, Medef, CPME, Centre des jeunes dirigeants ;
- **les acteurs de l'économie sociale, de l'emploi et de l'insertion** : Pôle emploi, DDETS, Maison métropolitaine d'insertion pour l'emploi, Cress, Urscop ;
- **les acteurs « spécialisés »** : Aderly, OnlyLyon tourisme et congrès, Cecim-Observatoire de l'immobilier, Université de Lyon ;
- **les acteurs experts de la statistique et de l'information économique** : Insee, Banque de France, Urssaf.

Un rôle de vigie

Cet observatoire suit la santé économique des entreprises, les mutations des territoires et les conséquences sur l'emploi et l'inclusion des habitants de l'aire métropolitaine. À travers sa note de conjoncture trimestrielle Réel, sa veille sur 160 entreprises stratégiques mé-

ropolitaines, ou la publication de nombreux notes et outils de « monitoring » (indicateurs socio-économiques, entrepreneuriat, tourisme responsable, portrait de territoire, bulletin de veille commerce...), l'Agence prend le pouls du territoire, informe et alerte ses partenaires, afin qu'ils puissent ajuster en permanence leurs actions et adapter leurs stratégies.

Le décryptage de filières, leviers de la transition

Pour accompagner les stratégies des acteurs locaux, en particulier celle de la Métropole de Lyon, l'Agence poursuit son travail d'analyse des filières économiques locales. Ce décryptage des chaînes de valeur éclaire les décideurs sur nos spécificités locales et le fonctionnement de ces filières (de la ressource jusqu'à l'utilisateur final). L'objectif est de mieux comprendre pour mieux les accompagner dans l'évolution de leur modèle productif... vers un modèle plus « décarboné », plus circulaire, plus ancré localement et moins dépendant de ressources extérieures à fort impact environnemental. En 2021-2022, trois filières sont analysées : les filières textile et habillement et, pour le secteur du BTP, les filières bois-construction et béton-ciment. En parallèle, l'étude du commerce et de l'écosystème logistique se poursuit. L'Agence travaille, notamment, sur la production d'un outil de cartographie interactive pour accompagner l'élaboration du Schéma logistique des biens et services de la Métropole de Lyon ou encore continue son travail exploratoire pour le Pôle Métropolitain, afin de mieux appréhender les flux de marchandises au sein de l'aire métropolitaine.



L'accompagnement des stratégies d'offre d'accueil économique pour une plus grande sobriété foncière

Les territoires se dotent de stratégies d'accueil des entreprises, afin de mieux répondre aux besoins des entreprises, de territorialiser leur stratégie et d'optimiser la ressource foncière, en lien avec leurs documents de planification (Scot, PLU...). La loi « Climat et résilience » vient, aujourd'hui, rendre obligatoire, pour les EPCI, l'inventaire et le suivi du foncier économique dans un objectif de réduction de l'artificialisation des sols pour atteindre le « zéro artificialisation nette » à l'horizon 2050. L'Agence accompagne ces stratégies, soit dans la phase amont de la stratégie, soit dans le suivi de celle-ci. C'est le cas en 2021-2022 de Vienne Condrieu Agglomération et de la Communauté de communes du Pays de l'Ozon. Depuis plusieurs années, l'Opale suit, également, le (SAE) de la Métropole de Lyon.

Une analyse croisée des dynamiques du marché du travail et des enjeux d'insertion

L'économie de l'aire métropolitaine lyonnaise, dynamique et diversifiée, crée de nombreux emplois. L'inclusion dans le marché de l'emploi de ceux qui en demeurent le plus éloignés reste un enjeu majeur pour les territoires. L'Agence accompagne ses partenaires pour analyser les

caractéristiques et les dynamiques du marché de l'emploi. Face à la croissance continue du chômage de longue durée, elle accompagne la Métropole pour la mise en œuvre de son Programme métropolitain d'insertion pour l'emploi (PMI'e 2). Le déploiement des clauses sociales dans la commande publique et les achats privés sont un enjeu fort pour lutter contre le chômage de longue durée. L'Agence suit annuellement les résultats produits par les clauses sociales afin d'en mesurer les bénéfices pour les publics concernés et les entreprises parties prenantes. L'Agence mène également des réflexions sur la consolidation d'une stratégie commune de l'insertion par l'activité économique à l'échelle de la métropole et du département du Rhône dans une période où les moyens ont été considérablement accrus. Avec la reprise économique, les tensions de recrutement sont fortes. Certains secteurs font ainsi l'objet d'analyses approfondies. Enfin, certains territoires, comme la Ville de Caluire-et-Cuire, font appel à l'Agence pour travailler sur les problématiques d'emploi et les aider à définir et prioriser leurs actions.



Accompagnement des politiques de l'économie, de l'emploi et de l'insertion - 998 jours

Socle
 Instances
 Études partenariales

Observation & connaissance de l'économie - 395 jours

	Jours prévisionnels	Prévisionnels précédents (CA du 31 mars 2022)	Jours réalisés au 27 mai 2022	Socle	Instances	Études partenariales
OBS ECO animation	40	/	40%	40		
OBS ECO Réel	80	/	40%	80		
OBS ECO bases de données	40	/	40%	40		
Comptes stratégiques	70	/	50%			70
Tableau de bord des indicateurs économiques	23	25	70%			23
Entreprenariat	35	30	70%			35
Tourisme responsable	30	/	25%			30
Evènement Opale	30	10	95%		10	20
Demandes ponctuelles / MdL	10	/	65%			10
IS / Urbanisme commercial	27	/	5%			27
Veille politiques économiques	10	/	5%	10		

Stratégies territoriales économiques - 167 jours

Suivi SAE inventaire ZAE / MdL	50	/	15%			50
SAE / VCA	45	35	35%			45
SAE / CCPO	30	/	50%			30
SAE / 3CM	0	/	0%			0
Observatoire ZAE / IS	42	/	35%			42



Filières et diagnostics socio-économiques - 164 jours

	Jours prévisionnels	Prévisionnels précédents (CA du 31 mars 2022)	Jours réalisés au 27 mai 2022	Socle	Instances	Études partenariales
Bois-construction	46	/	70%			46
Béton-ciment	40	/	0%			40
Emballage	32	25	30%			32
Textile	20	10	95%			20
Filière vélo	8		10%			8
Économie sociale	0	30	0%			0
AMO RD 306	6	/	75%			6
CCPO foncier ZA 3M Ternay	12	/	120%			12

Observation & accompagnement des politiques de l'emploi et de l'insertion - 272 jours

OBS INS animation	30	/	30%	30		
OBS INS publication	60	/	25%	60		
OBS INS bases de données	10	/	45%	10		
Observatoire des clauses d'insertion	0	45	0%			0
Suivi annuel de l'IAE	30	/	65%			30
Inclusion numérique	30	/	90%			30
Territoires Zéro chomeur	12	10	85%			12
Indicateurs de suivi précarité et insertion des jeunes	30		0%			30
Lien insertion logement	38		5%			38
Appui mise en œuvre PMI'E2	0	30	0%			0
Travail indépendant et uberisation	32	25	15%			32

Accompagnement des politiques de mobilité & réseaux et infrastructures

Responsable

Olivier Roussel

L'évolution rapide des modes de vie, les attentes sociales, la nouvelle donne environnementale, les contraintes économiques, obligent à reconsidérer la vision de la mobilité quotidienne et des réseaux d'infrastructures supports. A travers son programme d'activité, l'Agence met à disposition de ses membres des outils d'observation et de connaissance des mobilités. Elle accompagne les politiques publiques de mobilité centrées sur les modes actifs, le renforcement des liens urbains, la reconfiguration de l'espace public, la santé... L'Agence accompagne par conséquent Sytral Mobilités pour l'élaboration du Plan de Mobilités.

Des missions d'observation et de compréhension des mobilités

Dans le cadre du socle commun des missions de l'Agence d'urbanisme, qui fonde la base du partenariat, les observatoires contribuent à collecter, constituer et valoriser des données. Ils apportent aux membres une base de connaissances communes, nécessaires à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation des politiques publiques. Ces observatoires sont aussi des scènes d'échanges et de partages, ouvertes à tous les membres et destinées à décrypter les grandes tendances à l'œuvre sur l'aire métropolitaine.

L'observatoire partenarial des mobilités, animé par l'Agence, réunit les principaux acteurs de la mobilité du territoire autour de publications annuelles sur les pratiques de déplacements. Il rassemble, fiabilise et diffuse la connaissance sur les pratiques de mobilité des habitants et l'évolution des offres de transport. Il publie des synthèses sur des thèmes ciblés : modes actifs, modes de déplacements dominants et émergents, rapport à la voiture, interdépendances des territoires, intermodalité, déplacements contraints ou de loisirs, mobilité et modes de vie, nouvelles pratiques, nouveaux services privés... En guise de socle, il mobilise les données du recensement de la population et exploite les Enquêtes déplacements menées tous les dix ans auprès des ménages. En complément, des données d'offres et certaines enquêtes de fréquentation des réseaux.

En cette année qui marque l'instauration d'une gouvernance politique de l'observatoire, plusieurs pistes d'évolution du dispositif peuvent être explorées : de nouveaux temps de gouvernance et d'animation, de nouvelles méthodes de suivi et d'analyse, de nouveaux formats de livrable.

Les problématiques

En peu de temps, la problématique « plus de réseaux », pour répondre à davantage de mobilité est passée une logique « des réseaux optimisés, une mobilité décarbonée » pour permettre une mobilité écologique qui donne accès à tous aux emplois, services, équipements et aménités. Le leitmotiv est désormais celui de l'optimisation et de la métamorphose, celui de l'intégration de l'ensemble des réseaux dans une même « toile infrastructurelle et technologique ».

L'impact écologique

L'approfondissement de la crise écologique, les blessures profondes que nos vies « hypermobiles » causent au « vivant » rendent nécessaire de réduire l'impact écologique des déplacements. Les mobilités doivent être reconsidérées pour prioriser les déplacements de proximité. Il est indispensable de penser à des formes différentes de déplacements, de changer notre rapport aux lieux, aux autres.



Les espaces publics

La crise sanitaire a accéléré le mouvement vers une reconfiguration des espaces publics en faveur de la sociabilité et la santé humaine. Le confinement a rendu visible un possible : celui d'une révision des politiques de mobilité – trop favorables à la voiture – en faveur de villes conçues « à hauteur d'enfant », où l'unité de mesure sera le « métrique piéton » où la rue, la place, le trottoir constitueront « la brique de base » de l'urbanisme.

Les nœuds de transport

Les nœuds de transport sont les centralités autour desquelles s'organisent les territoires. Mais ces hubs fonctionnent aujourd'hui souvent sur la base d'énergies fortement carbonées ; Ils génèrent des distances et des vitesses croissantes et fragilisent la santé des populations (bruit, pollution, stress). Ils ont besoin pour fonctionner de quantités d'énergie colossales. Le scénario du futur devra intégrer un renforcement des réseaux de transport massifiés non ou très peu carbonés. Les enjeux de la transi-

tion écologique induisent donc des investissements massifs dans les réseaux de transport public, notamment ferroviaires et connectés au ferroviaire.

Connexions à l'international

Les régions urbaines auront toujours besoin de jouer la qualité de leurs connexions à l'international, mais ces connexions seront de plus en plus du ressort de l'immatériel : les compétences à développer ne relèvent pas seulement du domaine des mobilités. Elles procèdent aussi du domaine des connaissances, de la qualité des infrastructures technologiques et scientifiques. Dans ce contexte, la capacité à tisser des liens, à fabriquer des réseaux de compétences, la propension des acteurs locaux à se faire confiance et à travailler ensemble sera déterminante pour opérer la transition des mobilités.



Accompagnement des politiques de mobilité & réseaux et infrastructures

1 102 jours

Socle
 Instances
 Études partenariales

Observation et connaissance des mobilités - 369 jours

	Jours prévisionnels	Prévisionnels précédents (CA du 31 mars 2022)	Jours réalisés au 27 mai 2022	Socle	Instances	Études partenariales
OBS MOB animation	40	/	40%	40		
OBS MOB Bases de données	70	/	40%	70		
OBS MOB publication	65	/	30%	50		15
Observatoire M6/M7	20	/	5%			20
Observatoire de la mobilité étudiante	30	/	0%			30
OBS logistique urbaine	100	/	50%			100
Publication périmètre PDM	20	/	30%			20
IS / Séminaire mobilité	14	/	5%			14
Veille mobilités	10	/	10%	10		

Réseaux et infrastructures - 130 jours

Port de Lyon Édouard Herriot	15	/	10%			15
Système RER métropolitain	30	/	50%			30
Mutation des infrastructures routières	50	/	20%			50
Réseau cyclable / MdL	35	/	15%			35



Accompagnement des politiques de mobilité - 603 jours

	Jours prévisionnels	Prévisionnels précédents (CA du 31 mars 2022)	Jours réalisés au 27 mai 2022	Socle	Instances	Études partenariales
PDM / AOMTL (Sytral)	280	/	65%			280
PSE mobilités durables / SMT	10	/	20%			10
Plan de mobilité / CAPI	12	/	30%			12
Mobilité apaisée / MdL	80	/	45%			80
Consultation Métro	50	/	5%			50
Assistance technique SYTRAL	50	/	0%			50
Ligne Est Lyonnais	25	/	120%			25
Appui Cars du Rhône	10	/	0%			10
Études partagées Scot SYTRAL - Réserve	30	/	0%			30
Demandes ponctuelles SYTRAL	11	/	20%			11
Webinaires / SMT	20	/	105%			20
RER / SMT	8	/	0%			8
Appuis / SMT	7	/	25%			7
Mobilité / CCMP	10	/	25%			10
Mobilité / 3CM	0	/	0%			0

Contrats in house et spécifiques

	Jours prévisionnels	Prévisionnels précédents (CA du 31 mars 2022)	Jours réalisés au 27 mai 2022	Socle	Instances	Études partenariales
Atelier IFFSTAR	10		30%			10

Contrats

Accompagnement des politiques des solidarités, de la santé, de l'éducation, du sport & de la culture

Responsable

Patrick Brun

L'Agence a élargi ses compétences pour accompagner l'intégration des questions sociales et médico-sociales au champ d'action de la Métropole de Lyon. Depuis 2015, la Métropole de Lyon a intégré les compétences sociales et médico-sociales du Département. L'Agence peut ainsi accompagner les collectivités dans l'observation et la mise en œuvre de leurs politiques des solidarités, de la santé, de l'éducation, du sport et de la culture, avec un socle de connaissances consolidé pour identifier les actions favorables à l'amélioration des conditions de vie des habitants. Il s'agit également d'intégrer les enjeux de santé environnementale dans les documents de planification et les projets d'aménagement, mais aussi d'accompagner nos membres dans leur vision stratégique et programmatique des politiques sectorielles liées à la petite enfance, l'éducation, le sport ou la culture.

Promouvoir la santé par l'urbanisme

Les choix d'aménagement et d'urbanisme peuvent contribuer à relever les défis en termes de qualité de vie et d'adaptation aux changements environnementaux. Les villes concentrent en effet des opportunités pour mieux vivre ensemble, des enjeux de santé et d'environnement (qualité de l'air, environnement sonore et lumineux, préservation de la biodiversité, limitation des îlots de chaleur, etc.), ainsi que des enjeux d'utilisation de ressources (eau, sols, etc.). Les espaces urbains, notamment les espaces publics, les constructions et services urbains, nécessitent ainsi d'être conçus pour y vivre et être utilisés en toute sécurité, générer un sentiment de bien-être, favoriser la cohésion sociale, en incluant toutes les populations et en tenant compte de leurs spécificités. Autant d'enjeux déterminants pour la santé de tous les citoyens en ville...

L'Urbanisme favorable à la santé (UFS) vise à tenir compte systématiquement et simultanément des conséquences sur la santé et l'environnement de tout projet d'urbanisme (planification et opérationnel), en portant une attention particulière aux inégalités de santé. Ce concept permet de développer des pratiques d'aménagement qui tendent à promouvoir la santé et le bien-être des populations tout en respectant les trois piliers du développement durable. Plus concrètement, en agissant sur un ensemble de déterminants, intégrer la santé dans les réflexions urbaines consiste à encourager des choix d'aménagement et d'urbanisme qui minimisent l'exposition des populations à

des facteurs de risque (polluants et nuisances, isolement social, etc.) et maximisent l'exposition à des facteurs de protection (pratique d'activité physique, accès aux soins ou aux espaces verts, etc.) tout en étant vigilant à ne pas aggraver des situations d'inégalités de santé.

L'Agence se mobilise ainsi aux côtés de l'ARS, dans le cadre du réseau Urba4, pour sensibiliser les acteurs aux enjeux qui représentent la santé et œuvre en faveur de leur intégration dans les documents de planification et les projets d'aménagement.

Accompagnement des politiques des solidarités

La Métropole de Lyon s'est dotée d'un observatoire afin de suivre les actions du Projet métropolitain des solidarités (PMS). L'Agence accompagne ainsi la Métropole de Lyon dans ce suivi et fournit un socle de connaissances spécifiques. L'observatoire des solidarités couvre l'ensemble des politiques publiques dans le domaine des solidarités, de la petite enfance à la fin de vie. Publication emblématique, l'Atlas des politiques sociales et médico-sociales cartographie les principales données des politiques sociales et médico-sociales et offre un éclairage général pour rendre compte des réalités sociales du territoire métropolitain et orienter l'action publique. D'autres productions sur des problématiques ciblées viennent enrichir cette connaissance intégrant également plusieurs axes de travail autour de l'enfance, la précarité, la vulnérabilité, l'habitat inclusif pour les personnes âgées et handicapées, les violences conjugales ou l'accès aux droits.



Accompagnement des autres politiques publiques

L'Agence accompagne également ses membres dans la vision stratégique et programmatique des politiques sectorielles comme celles liées à la petite enfance, à l'éducation, au sport et à la culture ; avec notamment la mise en œuvre de l'observatoire métropolitain du sport.

L'éducation est un levier fort de l'attractivité des territoires. A la demande de l'Etat et de la Métropole de Lyon, l'Agence d'urbanisme est sollicitée pour accompagner la démarche d'évaluation départementale des cités éducatives, en complément des évaluations locales conduites dans chaque cité. Les cités

éducatives visent en effet à encourager l'ambition scolaire des jeunes de 3 à 25 ans scolarisés, en particulier les jeunes résidant dans les quartiers de la politique de la ville dans la Métropole de Lyon. L'enjeu est de conforter le rôle de l'École, de promouvoir la continuité éducative et d'ouvrir le champ des possibles. Ce travail de l'Agence permet de suivre les effets du dispositif sur la scolarité des élèves et l'efficacité de quelques actions à travers une approche à la fois quantitative et qualitative.



Accompagnement des politiques des solidarités, de la santé, de l'éducation, du sport & de la culture

682 jours

Socle
 Instances
 Études partenariales

Observation et accompagnement des politiques sociales et de la santé - 417 jours

	Jours prévisionnels		Prévisionnels précédents (CA du 31 mars 2022)	Jours réalisés au 27 mai 2022	Socle	Instances	Études partenariales
OMS animation	70	/	60%				70
OMS géoclip	30	/	20%				30
OMS axe enfance	25	/	0%				25
OMS axe précarité	25	/	0%				25
OMS axe vulnérabilité	25	/	0%				25
OMS Appui stratégie	25	/	50%				25
Habitat inclusif PAPH / MdL	35	/	60%				35
Accueil et canicule PMI / MdL	15	/	0%				15
Sortie ASE / MdL	35	/	0%				35
Violences conjugales / MdL	20	/	5%				20
Travailleurs sociaux / MdL	15	/	5%				15
Accès aux droits / MdL	30	/	50%				30
Plan regional Sante-Environnement	53	/	55%				53
Plan regional Sante-Environnement-4	4	/	0%				4
Veille politiques sociales	10	/	0%	10			



Observation et accompagnement des politiques de l'éducation, du sport et de la culture - 265 jours

	Jours prévisionnels	Prévisionnels précédents (CA du 31 mars 2022)	Jours réalisés au 27 mai 2022	Socle	Instances	Études partenariales
Prospective Collèges / MdL	50	/	35%			50
Prospective Collèges / CDR	5	/	55%			5
Cité éducative / PdV	70	/	85%			70
Cahier d'éducation / PdV	20	/	0%			20
Plateforme de données de la vie étudiante	45	/	45%			45
Observatoire métropolitain du sport	50	/	40%			50
Acteurs de la culture	25	/	15%			25

Outils communs d'observation & déclinaisons territoriales

Responsable

Patrick Brun

Conforme à l'ADN de l'Agence, le programme d'activité œuvre pour mettre à disposition de l'ensemble des membres un socle transversal de connaissances et de représentations qui constituent des outils communs d'observation. L'Agence organise également le partage et la valorisation des données et mène des analyses exploratoires dans de nouveaux champs d'observation ou de modélisation. Avec le souci de rester au plus près des territoires et de répondre de manière ciblée à leurs besoins, l'Agence apporte également ses compétences aux observatoires.

Capitaliser et anticiper

L'Agence a vocation à apporter à l'ensemble de ses membres un socle de connaissances et d'analyses pour les accompagner dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs politiques publiques.

L'observation est un processus qui s'inscrit dans le temps et sert l'ensemble des diagnostics thématiques ou territoriaux produits par l'Agence. Il s'agit de comprendre les phénomènes passés et actuels pour mieux anticiper les évolutions à venir. L'exercice d'observation permet, bien souvent, de suivre les 35 000 communes de France pour comparer les territoires et permet de remonter sur des séries longues d'analyse. Pour cela des techniques, des outils et des supports informatiques de plus en plus exigeants sont nécessaires. La maîtrise des données et les limites méthodologiques qui caractérisent leurs usages sont des préalables. Il convient également d'anticiper les besoins d'observation afin de s'adapter au mieux aux exigences des études.

Chaque nouvelle source d'information doit être expertisée et nécessite de mobiliser les compétences internes ou externes pour l'exploiter au mieux. Le réseau des quatre Agences s'est structuré en ce sens et permet d'optimiser et de mutualiser ces démarches d'expertise.

Cette capitalisation fédérale de l'information ne se substitue pas au travail statistique de chacun des observatoires thématiques qui doit, en son sein, continuer à investiguer de nouvelles sources de données et exploiter ses propres bases de connaissances. Ce socle fédéral offre cependant une garantie de pérennité des connaissances mobilisées et permet surtout une structuration adaptée, fiable et raisonnée des informations.

Diffuser et accompagner

Cette capitalisation doit permettre une large diffusion des connaissances auprès des membres de l'Agence. Ses partenaires doivent pouvoir bénéficier facilement de l'ensemble de ce socle de connaissances, soit au travers des études spécifiques (analyse des données statistiques et géographiques), soit via des supports d'information dédiés (outils ou note analytique). L'Agence a ainsi développé de nombreux supports pour faciliter l'accès à la connaissance.

Ce bloc devra poursuivre les missions engagées, proposer de nouveaux supports d'information plus généralistes, et montrer l'intérêt des sources repérées. L'Agence accompagne ses partenaires dans l'accès et la compréhension des données mobilisées et permet une mutualisation des connaissances entre les territoires membres.

Innover et faire-valoir

L'observation est aussi un enjeu d'innovation. La transversalité des compétences statistiques et géographiques permet de croiser, de comparer, d'enrichir, d'explorer des pistes et de croiser les résultats. L'exercice d'observation impose ainsi la capacité à croiser les regards, à faire évoluer le prisme d'analyse et à coconstruire avec les chercheurs (type Insee) de nouvelles manières d'observer en confrontant les concepts théoriques de ces institutions avec les réalités de terrain.

L'équipe s'implique ainsi au niveau national pour faire entendre la voix des collectivités et des aménageurs, afin d'améliorer la statistique publique locale, et plus tard permettre aux partenaires de l'Agence d'en bénéficier. Cette posture a montré son efficacité, et place l'Agence dans une démarche d'expertise en termes de besoin et d'usage de la donnée par les fournisseurs eux-mêmes. La présence active de l'Agence dans les réseaux est alors essentielle pour progresser collectivement.



Mobiliser dans les observatoires locaux

Depuis plus de vingt-cinq ans, l'Agence se mobilise au plus près des territoires pour les accompagner dans la mobilisation de données adaptées. L'Agence reste à l'écoute des besoins des acteurs locaux. Tantôt dans une logique de connaissance généraliste sur un territoire, tantôt thématique, avec une maille d'analyse

parfois fine ou au contraire globale, l'Agence adapte toujours sa réponse de manière « sur mesure ». Souvent mobilisée pour suivre les évolutions d'une commune ou d'un EPCI dans le temps, le rendu s'adapte également à la commande. Il peut s'agir d'une plaquette commentée, de tableaux de suivi statistiques, des atlas géographiques ou d'un applicatif web dédié.



Outils communs d'observation & déclinaisons territoriales – 698 jours

Socle
 Instances
 Études partenariales

Socle et outils communs d'observation – 403 jours

	Jours prévisionnels	Prévisionnels précédents (CA du 31 mars 2022)	Jours réalisés au 27 mai 2022	Socle	Instances	Études partenariales
Animation inter-observatoires et inter-observation	30	/	55%		30	
Outils de mise à disposition des données	60	/	30%	60		
Gestion et MAJ du socle statistique	80	/	60%	80		
Gestion et MAJ du socle géographique	80	/	110%	80		
Observatoire démographique	40	/	50%	40		
Mutualisation des données Urba4	30	/	5%	30		
Demandes ponctuelles généralistes	20	/	40%	20		
Données innovantes	45	/	50%		45	
Demandes ponctuelles / MdL	15	/	0%			15
IS / Approche démo 2040	3	/	10%			3



Partage des données et exploration des nouveaux champs d'observation - 175 jours

	Jours prévisionnels	Prévisionnels précédents (CA du 31 mars 2022)	Jours réalisés au 27 mai 2022	Socle	Instances	Études partenariales
EPORA / Indicateurs généraux	0	/	0%			0
Applicatifs DINSI / MdL	10	/	10%			10
Plateforme DATA / MdL	20	/	10%			20
Modely	30	/	10%			30
Canographia	70	/	70%			70
Connaissance AAV	40	/	0%		20	20
Partenariat Insee	5	/	5%	5		

Déclinaisons territoriales des observatoires - 120 jours

Actualisation des portraits du Département du Rhône	10	/	55%			10
Observatoire de Villeurbanne	30	/	80%			30
Observatoire de Vénissieux	15	/	15%			15
Observatoire de Lyon	10	/	0%			10
Observatoire de Saint-Priest	25	/	10%			25
Observatoire CA3B	30	/	35%			30

Partages de connaissances & d'expériences

Responsable

Agnès Goux

Soucieuse de mutualiser les connaissances produites en son sein, l'Agence favorise la mise en partage et la valorisation de ses travaux via différents médias de communication et de diffusion. L'Agence dispose également d'un véritable centre de ressources documentaires, constitué depuis quarante ans des études et d'ouvrages, ouvert aux membres et partenaires, ainsi qu'au monde universitaire et de la recherche. Reconnue comme tiers de confiance par ses membres, l'Agence a pris une forte place dans l'organisation de scènes de dialogue entre les acteurs et les territoires et dans la construction des coopérations territoriales. L'Agence pratique ainsi des modes de faire renouvelés au travers de séminaires, ateliers participatifs, expositions... favorisant le partage d'idées, d'expériences et la mise en débat.

Une ambition renforcée pour nourrir les coopérations de demain

Mieux faire connaître les missions d'études et les publications de l'Agence est un objectif stratégique fort d'UrbaLyon.

L'année 2021 a marqué la refonte de la charte graphique et la création d'un nouveau support de communication, Points communs, dans un format de type magazine qui servira au lien régulier avec les partenaires.

Pour 2022, il s'agit d'asseoir cette nouvelle identité dans nos rendus et publications et d'installer la revue Points communs, en complémentarité du site internet, comme media de référence auprès des partenaires, notamment ceux qui ont rejoint le partenariat récemment.

L'offre de services réservée aux adhérents dans l'extranet sera complétée par des publications qui ont vocation à être partagées avec les membres.

Des scènes d'échanges diversifiées pour faciliter le partage d'expériences

2022 devrait permettre de renouer avec le dialogue entre acteurs et entre territoires dans des formats en présence, plus favorables aux échanges en confiance. Les scènes de l'Agence offrent ainsi aux partenaires l'accès à des contenus originaux qui élargissent les réflexions et l'occasion d'échanges nourris entre eux et

avec des intervenants variés. La programmation devrait donner toute sa place aux sujets de préoccupation stratégiques tels la sobriété foncière, les transitions... Pour cela, elle pourra continuer à mobiliser une diversité d'acteurs politiques, de représentants d'entreprises emblématiques du territoire, d'acteurs privés, de chercheurs et d'experts...

Un système d'information, support des missions d'études et mémoire de l'activité de l'Agence

Intégré au nouveau site internet et accessible à tous, le portail documentaire de l'Agence s'inscrit pleinement dans la valorisation des études et des ressources d'UrbaLyon. Il permet d'approfondir la recherche et d'accéder à de nombreux documents, notamment plus anciens. Il porte la mémoire des territoires à l'échelle métropolitaine et au-delà.

L'activité de recherche et de veille participe pleinement des missions d'études. Elle vient les enrichir, en amont ou dans le courant de la mission, grâce aux veilles documentaires thématiques en continu ou plus ciblées, ou à la production d'un benchmark approfondi sur un point particulier.

L'organisation et l'animation de ce système d'information doivent évoluer en 2022 pour s'adapter à la nouvelle structuration du programme de travail et coller au plus près des exigences et enjeux stratégiques de son contenu.



Partages de connaissances & d'expériences - 860 jours

Socle
 Instances
 Études partenariales

Supports de communication 390 jours

	Jours prévisionnels	Prévisionnels précédents (CA du 31 mars 2022)	Jours réalisés au 27 mai 2022	Socle	Instances	Études partenariales
Revue Points communs	120	/	15%	100		20
Rapport d'activité	50	/	90%	50		
Sites internet	75	/	55%	75		
WEB-TV - Paroles d'acteurs	25	/	90%	25		
Supports de valorisation	20	/	60%	20		
Charte graphique	40	/	35%		40	
Nouvel événementiel	40	/	5%		40	
Finalisations 2021 / MdL	20	52	35%			20



R Ressources documentaires 225 jours

	Jours prévisionnels	Prévisionnels précédents (CA du 31 mars 2022)	Jours réalisés au 27 mai 2022	Socle	Instances	Études partenariales
Administration gestion et médiation documentaire	100	/	80%	100		
Recherche veille et produits associés	60	/	45%	60		
Point d'Actu A2 (revue de presse métropolitaine)	40	/	50%	40		
Gestion de la photothèque et de la cartotheque	25	/	15%	25		

D Partages d'expériences - 245 jours

Repères européens	60	/	10%	60		
Échanges professionnels	60	/	10%	52		8
Point Repère - 1	30	/	5%	30		
Point Repère - 2	30	/	0%	30		
Interventions séminaires, colloques...	30	/	10%	30		
Contributions articles, publications...	30	/	10%	30		
Appui Webinaire MdL	5	/	15%			5

Implications dans les réseaux & démarches exploratoires

Responsable

Pascale Simard

L'Agence est intégrée dans différents réseaux, à commencer par le réseau des agences (A2, Urba4 et Fnau), mais aussi dans de nombreux réseaux professionnels et scientifiques qui lui permettent d'enrichir ses connaissances et ses pratiques. Elle a ainsi la capacité de mobiliser des expertises externes variées, pour organiser des ateliers prospectifs et explorer des problématiques nouvelles. L'Agence collabore fortement avec l'Université de Lyon. Elle est reconnue pour favoriser les interfaces entre la recherche et la pratique. Elle contribue au développement de démarches exploratoires visant à optimiser l'observation et la prise en compte des usages dans l'analyse des trajectoires territoriales.

L'insertion dans les réseaux professionnels et scientifiques

La Fnau constitue un lieu privilégié d'échanges et de collaborations à l'échelle nationale. L'Agence de l'aire métropolitaine lyonnaise s'implique plus particulièrement sur les sujets à l'agenda de son programme de travail. L'Agence copilote également le Club Fnau « Cohésion sociale et renouvellement urbain » qui s'inscrit dans une convention Fnau-Agence nationale du renouvellement urbain (Anru) et facilite les collaborations entre les agences, l'Anru et l'Agence nationale de cohésion des territoires (ANCT).

Certains réseaux professionnels ciblés favorisent les relations et l'intercompréhension entre acteurs de terrain. En 2021, l'Agence a été sollicitée par Ville et aménagement durable (VAD) pour coorganiser une matinée sur le thème « Aménager durablement, quels leviers économiques et fonciers ? ». VAD mobilise un réseau de plus de 2 000 professionnels en Auvergne-Rhône-Alpes autour des enjeux du bâtiment et de l'aménagement durable.

Pour rester au plus près des réflexions émergentes et des connaissances scientifiques, l'Agence est présente dans certaines instances de l'Université de Lyon : comité de pilotage de l'Ecole urbaine de Lyon, conseil de l'UFR « Temps & Territoires », conseil de l'Ecole doctorale en sciences sociales. Elle est reconnue pour favoriser les interfaces entre recherche et pratique et contribue à l'inscription des résultats scientifiques dans le terrain concret de ses études.

La R&D collaborative

Cette capacité de traduction entre science et pratique est parfois sollicitée par les partenaires de l'Agence impliqués dans des recherches appliquées. 2022 devrait voir l'aboutissement de la démarche Popsu, conduite avec la Métropole de Lyon, l'ENTPE et l'IUL sur le thème « La Métropole et les autres ». À la demande de l'inter-Scot, les Agences de Lyon et de Saint-Étienne pourraient accompagner le projet « DécarboLySE » sur les problématiques de décarbonisation des territoires. Dans le cadre d'un financement de l'Agence nationale de la recherche (ANR), l'Agence participe aux côtés de l'Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux (IFSTTAR) à une recherche sur l'aménagement de l'espace urbain et la mobilité à faible impact environnemental.

Cette proximité avec le monde universitaire concerne également les étudiants qu'il s'agit d'aguerrir au milieu professionnel. Outre un accueil régulier de stagiaires et d'apprentis, l'Agence propose des commandes exploratoires à des ateliers de Master. En 2022 par exemple, les vingt-cinq étudiants du Master Modes de Vie-Ville et Environnements urbains vont approfondir la relation ville-industrie.

Le partage de ces connaissances et pratiques émergentes est au cœur d'ateliers de prospective collaborative organisés avec des partenaires aux compétences complémentaires. La Serl et l'Agence envisagent ainsi en 2022 une rencontre sur l'intégration de la santé dans l'aménagement urbain à toutes les échelles.



Enfin, pour assurer la bonne diffusion des connaissances rassemblées et leur traduction dans des opérations concrètes, l'Agence a créé la collection « Points de repères ». Fin 2021, deux numéros sont en cours de finalisation :

- Transitions en actions : vers une ingénierie agile
- Le patrimoine culturel en héritage, une histoire d'avenir en urbanisme

Le développement de méthodes et outils orientés usages

L'Agence facilite l'accès ouvert aux données qu'elle traite, dans la mesure des réserves déontologiques qui s'imposent. Depuis 2020, elle est partenaire de la Plateforme Data de la Métropole de Lyon et contribue à la mise en ligne des données qu'elle produit avec la Métropole.

Cette diffusion de la donnée et de l'information vers les usagers est aujourd'hui à la fois nécessaire et insuffisante. Les enjeux environnementaux et socio-économiques actuels nécessitent la participation active de toutes les parties prenantes au renforcement de la résilience des territoires. Pour aider la décision publique, l'Agence se doit d'inclure dans ses diagnostics et ses études une vision des pratiques et des leviers d'engagement des acteurs du territoire.

Le recueil d'informations auprès des acteurs nécessite d'inventer et d'expérimenter de nouveaux dispositifs. Dans ce domaine depuis 2021, l'Agence cible ses efforts sur deux problématiques :

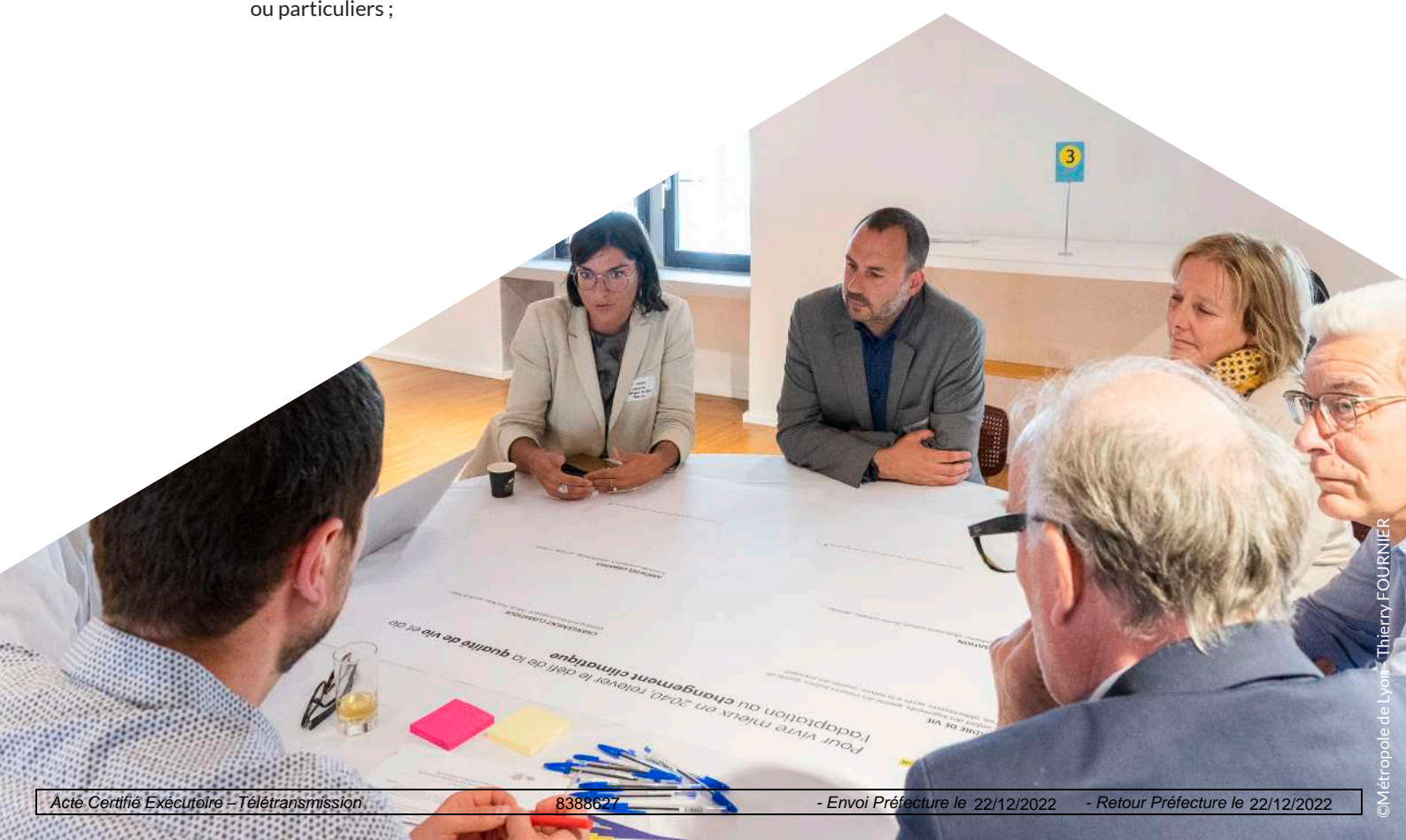
- la végétalisation de l'espace urbain : en partenariat étroit avec le service Erasme de la Métropole, l'Agence contribue au développement de la plateforme « Canographia », destinée à faciliter la multiplication des opérations de végétalisation pour tous les acteurs publics, privés, associatifs ou particuliers ;

- la ville industrielle : en lien avec le CAUE, l'Agence accompagne les avancées de l'observatoire participatif de la photographie de la Vallée de la Chimie et envisage, dans le cadre d'une convention cadre avec le Musée Gadagne, la création de supports pour animer et recueillir les réflexions prospectives des visiteurs de l'exposition sur l'histoire industrielle de la Ville de Lyon prévue par le Musée d'ici fin 2022.

L'année 2022 constitue également un temps fort pour « l'observatoire ouvert des territoires urbains industriels », que l'Agence développe en collaboration avec le laboratoire Eric. Cette recherche-action s'inscrit dans le projet Territoire d'innovation grande ambition (TIGA), un plan d'investissement financé par l'État, la Caisse des dépôts et le Secrétariat général pour l'investissement, auquel ont répondu les Métropoles de Lyon et de Saint-Étienne sur la thématique « L'industrie intégrée et (re)connectée à son territoire et à ses habitants ».

Cet observatoire, intitulé récemment ObsO'Lab, vise à favoriser une fabrique collective du territoire urbain industriel en impliquant les parties prenantes engagées : habitants, acteurs publics et acteurs industriels. L'Agence et Eric cherchent à articuler données descriptives et recueil de données qualitatives autour des problématiques communes aux différents acteurs.

Fin juin 2023, cette recherche aboutira à un prototype testé sur deux territoires démonstrateurs : Vénissieux et la Vallée de la Chimie. Les partenaires TIGA décideront alors s'il convient de consolider le développement d'une application numérique opérationnelle, susceptible d'intéresser d'autres territoires urbains industriels de l'aire métropolitaine lyonnaise.



Implications dans les réseaux & démarches exploratoires - 1 087 jours

Socle
 Instances
 Études partenariales

Réseaux des Agences d'urbanisme - 377 jours

	Jours prévisionnels	Prévisionnels précédents (CA du 31 mars 2022)	Jours réalisés au 27 mai 2022	Socle	Instances	Études partenariales
FNAU / groupes de travail	80	/	25%		80	
FNAU / articles, publications	20	/	10%	20		
Fnau / rencontre nationale	20	/	5%	20		
Urba4 / coordination	80	/	50%		20	60
Urba4 / ingénierie partenariale	24	22	10%		22	2
Urba4 / collaborations techniques	30	/	40%	30		
Urba4 / Atlas régional	65	/	15%		40	25
A2 / ingénierie partenariale	30	/	180%		30	
A2 / collaborations techniques	30	/	65%	30		

Réseaux professionnels - 98 jours

Réseaux socio-professionnels	30	/	90%	30		
Partenariat Gadagne / CAUE	10	/	70%	10		
Expérience# Aderly	16	/	60%	10		6
Atelier partenarial SERL	16	/	15%	10		6
Atelier partenarial ALEC	10	/	0%	10		
Atelier partenarial LPA	16	/	40%	8		8



Réseaux scientifiques - 100 jours

	Jours prévisionnels	Prévisionnels précédents (CA du 31 mars 2022)	Jours réalisés au 27 mai 2022	Socle	Instances	Études partenariales
POPSU Métropole et territoires voisins	10	/	90%			10
Réseaux scientifiques	30	/	35%	30		
Atelier partenarial EUL	10	/	0%		10	
Atelier partenarial IUL	10	/	90%		10	
Partenariat ENTPE	10	/	140%		10	
Partenariat ENSAL	10	/	60%		10	
Partenariat IMU	10	/	15%		10	
Partenariat Lyon 2	10	/	40%		10	

Démarches exploratoires - 510 jours

Panneaux Transitions	60	/	60%		23	37
Formation / 17ODD	30	/	200%		30	
Contribution au projet TIGA MdL	45	/	60%			45
Contribution au projet TIGA CDC	375	/	45%			375

Ouvertures à l'Europe et au Monde

Responsable

Sébastien Rolland

Les activités internationales portées par l'Agence ont connu ces deux dernières années une situation d'étiage jamais connue depuis vingt ans en raison de la pandémie mondiale. La levée partielle des restrictions sanitaires a permis en 2021 une reprise progressive de ces travaux. Et la participation de l'Agence dans les réseaux européens a connu une progression très importante. En 2022, l'objectif est de poursuivre les échanges européens, grâce à la participation à plusieurs réseaux de premier rang (Métrex, Eurocities, Métropolis), au retour d'expériences et à l'exploration des questions de mondialité et d'hospitalité. Concernant les activités internationales, dans un contexte sanitaire encore incertain, une partie des interventions s'effectueront encore en distanciel. Elles visent principalement à accompagner l'expertise locale en matière de planification urbaine, d'articulation entre urbanisme et transports, de création d'agence d'urbanisme.

L'Europe et l'international, un même objectif : tisser des liens et connecter Lyon au reste du monde

Les activités internationales de l'Agence sont traditionnellement organisées autour d'actions de coopération décentralisée pour le compte de la Métropole de Lyon en Afrique de l'Ouest et de l'Est, au Maghreb, au Moyen Orient, en Asie occidentale et enfin en Asie du Sud-Est. Les interventions de l'Agence visent principalement à accompagner l'expertise locale ainsi que sa montée en compétences. Parfois cet accompagnement se déroule au sein de groupements pluridisciplinaires dans le cadre d'appels d'offre internationaux financés par les principaux bailleurs. Sont recherchées dans les deux cas, des expertises de l'Agence singulières et reconnues par ses partenaires ; l'urbanisme dans toutes ses dimensions bien sûr, de la planification stratégique d'échelle métropolitaine voire régionale aux projets urbains et à la composition urbaine. L'Agence intervient également pour traiter des questions d'articulation entre urbanisme et déplacements, la création d'agence d'urbanisme et dans une moindre mesure les dimensions patrimoniales, sociales (cohésion sociale) et environnementales (agriculture, eau, ...).

De nombreux spécialistes partagent l'idée que toutes les mesures des pays européens en matière de réduction des impacts sur l'environnement, bien qu'indispensables, n'auront finalement que peu d'effet sur la planète si la Chine, l'Inde et l'Afrique n'opèrent pas la transition nécessaire au maintien de la vie humaine

sur Terre. Si ce sont bien les modes de vie des sociétés dites occidentales qui ont conduit à la situation critique dans laquelle nous sommes du point de vue climatique et plus largement environnemental (atteintes aux ressources essentielles comme l'eau, l'air, les sols et la biodiversité), il n'est pas audible pour les pays émergents de se voir privés de mode de vie confortable, à minima digne. Aussi, à leurs niveaux, les collectivités en coopération avec les villes du Sud jouent un rôle majeur dans l'accompagnement à ces transitions (urbaines, sociales, économiques, environnementales et institutionnelles). L'Agence d'urbanisme, outil des transitions, peut être fière de les accompagner dans cet effort.

Une montée en puissance sur l'Europe avec une participation active aux réseaux européens

Le lien avec les principaux partenaires et acteurs des villes de coopération a été très fortement réduit durant ces dix-huit mois mais les contacts n'ont jamais été rompus. La participation de l'Agence dans les réseaux européens a, quant à elle dans le même temps, connu une progression très importante. En 2022, l'objectif est de poursuivre les échanges en continuant d'une part l'animation des réseaux sur des questions concrètes tant par du parangonnage, que des workshops et dont les Repères européens pourront constituer une voie de valorisation à une plus large audience.



Les causes communes et défis des villes et des régions métropolitaines

En 2021, les workshops Metrex et Eurocities sur la transformation des infrastructures routières ont l'intérêt de ces réseaux lorsqu'ils sont mobilisés au bon moment. Les partenaires de l'Agence peuvent compter sur les relations qu'elle tisse avec d'autres villes pour éclairer leurs propres questions. Les problématiques liées aux stratégies de planification, à la gestion des externalités négatives de la métropolisation (congestion, pollution, renchérissement des valeurs et ségrégation socio-spatiale,...), aux projets urbains et à la résilience des territoires restent des enjeux majeurs.

Ces problématiques sont également valables pour les villes du Sud avec, néanmoins, deux différences majeures : la célérité des croissances démographique et urbaine et le peu, pour ne pas de dire parfois l'absence, de moyens pour y répondre. Et c'est bien là que réside tout l'enjeu de la solidarité incarné par les actions de coopération décentralisée.

L'ouverture au monde plus que jamais une nécessité

« Les fées de Lyon sont étrangères ». L'historien Fernand Braudel ne manquait jamais de souligner combien les logiques qui opéraient à Lyon étaient « à large rayon d'action ». Alors que les enjeux des villes du futur sont de plus en plus inextricablement liés aux grandes questions planétaires (libertés publiques, soutenabilité environnementale, sûreté et coopération entre nation, ...), il apparaît plus que jamais indispensable d'intégrer dans le programme de travail de l'Agence des missions d'étude permettant de faire de chaque grande agglomération urbaine dans le monde des vecteurs essentiels des changements nécessaires. Plus d'une vingtaine de personnes à l'Agence contribuent chaque année aux missions internationales et garantissent des approches pluridisciplinaires.



Ouvertures à l'Europe et au Monde

440 jours

Socle
 Instances
 Études partenariales

Animation & promotion Europe / International - 70 jours

	Jours Prévisionnels		Prévisionnels précédent (CA au 31 mars 2022)	Jours réalisés au 27 mai 2022	Socle	Instances	Études partenariales
Accueil délégations	20	/	20%	20			
Développement missions internationales	30	/	30%			30	
Partenariat international / autres	10	/	5%			10	
Partenariat international / FNAU	10	/	35%			10	

Activités et expertises européennes - 160 jours

Echanges villes d'Europe	10	/	10%	10			
Réseau Métrex	30	/	50%	20			10
Réseau Métropolis	10	/	0%				10
Réseau Eurocities	10	/	85%				10
Mondialités	40	/	25%				40
Hospitalité / socle européen	30	/	0%				30
Benchmarks européens	30	/	5%				30



Activités et expertises internationales - 210 jours

	Jours Prévisionnels	Prévisionnels précédant (CA du 31 mars 2022)	Jours réalisés au 27 mai 2022	Socle	Instances	Études partenariales
Échanges villes du Monde	10	/	5%	10		
OUAGAGOUDOU / BURKINA FASO	45	/	45%			45
PORTO NOVO / BENIN	30	/	75%			30
BAMA KO / MALI	15	/	5%			15
RABAT / MAROC	35	/	45%			35
SETIF / ALGERIE	25	/	0%			25
ADDIS ABEBA / ETHIOPIE	5	/	0%			5
HCMV / VIETNAM	10	/	15%			10
EREVAN / ARMENIE	20	/	40%			20
TUNISIE	5	/	0%			5
PALESTINE	5	/	0%			5
Demandes ponctuelles DVTRI	5	/	55%			5

Contrats in house et spécifiques

			Contrats
In house / MdL - Assistante administrative FICOL RABAT	30	80%	30
Spécifique / Ouagadougou	25	45%	25
Spécifique / Porto Novo	10	75%	10
Spécifique / IPAM	0		0
Spécifique / Lomé	0		0
Spécifique / Abidjan	30	30%	30
Spécifique / Grand Ouagadougou	0		0
Réserve prévisionnelle	12		12



Agence d'**Urbanisme** de l'aire
métropolitaine **lyonnaise**

Tour Part-Dieu, 23^e étage
129 rue Servient
69326 Lyon Cedex 3
Tél. : +33(0)4 81 92 33 00
www.urbalyon.org

La réalisation de ce rapport a été permise par la mutualisation
des moyens engagés par les membres de l'Agence d'urbanisme

Directeur de publication : **Damien Caudron**
Référente : **Natalia Barbarino** - n.barbarino@urbalyon.org
Ce rapport résulte d'un travail associant les métiers
et compétences de l'ensemble du personnel de l'Agence d'urbanisme